ABONNEMENT. saumur:

els mols . . . . . . 16 Poste : fp.as. . . . . . . . . 35 fr. sit aiols . . . . . . . 18

on s'abonne :

A SAUMUR. Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste.

el chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. z . 20 c.

RESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et mémo payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposes ne

cont pas rendus.

on s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contreire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

22 Novembre 1883.

## Chronique générale.

Le ministre de l'instruction publique a envoyé aux instituteurs une circulaire concernant le rôle de la morale dans l'éducation petionale.

La base de la morale, c'est Dieu et la pa-

Or Dieu est chassé de l'école par la loi du 28 mars 1882, loi dont les auteurs ne se sont pas inspirés du sentiment national, mais de l'esprit de secte.

Si encore le gouvernement était neutre dans sa morale.

Mais ses vagues recommandations sur le respect dû aux croyances des autres sont absolument contredites par ses actes.

Ainsi, dans la liste des manuels recommandés aux instituteurs primaires figurent caux de M. Compayré, de la citoyenne Gréville et de M. Steeg.

Il serait plus franc d'avouer que la République a pour but de déchristianiser la

L'hypocrisie coule à pleins bords de cette orculaire rédigée par M. Ferry.

Il y est dit que les instituteurs doivent accoutumer leurs élèves à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu, ce qui est une torte d'invitation à en parler le moins pos-

A lire entre les lignes, la traduction vraie de cette rédaction c'est la recommandation de détruire dans les cœurs tout germe de foi religieuse.

Quant à l'enseignement civique, si le manuel Paul Bert n'est pas imposé, on laisse très - explicitement entendre aux instituleurs qu'ils feront prudemment de s'en ins-

Et la preuve, c'est que le préset du Rhône lent de révoquer un instituteur de Lyon, ious prétexte que, dans un chant scolaire, il

avait remplacé le mot « République » par le mot « France » et qu'il a refusé d'introduire dans son école un manuel (lequel?) qui figure au nombre des ouvrages autorisés dent l'Officiel vient de publier la liste.

La circulaire dit pourtant que ces manuels ne sont pas obligatoires.

La liberté de conscience est fortement entamée, mais l'hypocrisie de nos gouvernants reste entière.

C'est le cachet particulier de l'opportu-

On sait que ce vocable signifie mensonge.

On lit dans le Pays:

« Une des marottes chères aux républicains quand ils veulent faire l'éloge de la République, c'est de vanter les progrès accomplis par le gouvernement issu du 4 Septembre en matière d'instruction publique.

» Pensez donc: l'Empire ne dépensait pour l'instruction publique que trente-deux millions, la République en dépense cent trente-quatre!

» Ils ne voient que la dépense et ils jugent par l'argent gaspillé.

» Or, il est facile de démontrer que, si, en effet, la République dépense 134 millions, elle ne fait pas faire un pas de plus à l'instruction publique. Le Moniteur universel cite à ce sujet un fait : les rapports officiels n'indiquent, dans la statistique de l'instruction, qu'une augmentation de deux pour cent des conscrits sachant lire et

» Est-ce un bienfait dû à la République? b Est-ce que cette proportion de deux pour cent n'est pas l'œuvre du temps, la consequence toute naturelle du progrès?

» L'Empire était-il un régime rétrograde? Il créait, lui aussi, des écoles, il facilitait aux enfants des campagnes les moyens de s'instruire; mais les pères de famille ne reconnaissent - ils pas assez la nécessité de donner de l'instruction à leurs enfants?

» Nous trouvons, quant à nous, la proportion bien mesquine.

» La République n'a donc pas fait faire de progrès à l'instruction.

» Elle a bâti des écoles, gaspillé beaucoup d'argent en bâtisses, mais elle n'a pas, en réalité, amélioré l'instruction. Grâce à elle peut-être, dans un avenir éloigné, beaucoup de gens sauront lire et écrire, par le système de l'obligation scolaire, mais le niveau sera déplorable et de qualité inférieure.

» Elle a créé des chaires, cela est vrai, mois uniquement pour faire des sinécures à un certain nombre de cuistres qu'elle voulait renter. Seulement ces professeurs n'ont pas d'auditeurs.

» Du moment où l'on pousse à l'instruction par l'obligation, ce ne peut être qu'au détriment de l'instruction supérieure. Celleci deviendra nulle. Déjà il est facile de voir que le niveau baisse dans les lycées. Les fortes études seront donc abandonnées. Les résultats acquis par la République en matière d'instruction se résument donc en ceci: beaucoup d'argent gaspillé. C'est cher | »

INCIDENT DE LA COMMISSION DU TONKIN.

Dans la séance d'avant-hier, un des commissaires ayant dit au président du couseil : « Vos journaux officieux ont parlé de dépêches inquiétantes de l'amiral Courbet, dépêches qui n'ont pas été publiées, dites-nous la vérité sur ces dépêches », M. Ferry a répondu que certaines choses devaient rester entre le gouvernement et le chef de

Pourtant, devant l'attitude hostile de la commission, le premier ministre céda et donna quelque éclaircissements.

Quoique ses déclarations ne fussent pas franches, il en résulte assez nettement que l'amiral Courbet a demandé des renforts plus sérieux, qu'il pose ses conditions pour la conduite des opérations militaires, et que, déclinant toute responsabilité si le gouvernement ne se range pas à son avis, il serait décidé, dans ce cas, à donner sa démis-

On sait que le gouvernement, qui n'ose pas présenter une loi pour interdire le cumul à ses amis, n'a pas hésilé à faire subir une retenue à Mer Freppel, évêque et dé-

En chiffre rond, c'est une somme de dixsept mille francs qu'il veut prendre à Mer Freppel. Pressé qu'il est par l'extrême gauche de hâter le vote d'une loi qui prohibera le cumul, le gouvernement ne sait où donner de la tête, craignant d'autre part de mécontenter les cumulards qui l'appuient de ses voix. On jette donc un os à ronger à la gauche radicale, en s'en prenant à Msr Freppel, tandis que les fonctionnaires de la R. F. restent dans l'ombre et continuent de vivre grassement aux dépens de nous tous.

Le Conseil d'Etat a été saisi du pourvoi formé par Me Freppel, lequel, à juste titre, entend conserver intacte l'indemnité que lui a assurée le Concordat. En valet obéissant et soumis, le commissaire du gouvernement, M. Levasseur de Précourt, a conclu dans le

sens de la décision ministérielle.

Le gouvernement, afin d'être en mesure d'expédier de nouveaux renforts au Tonkin, a envoyé l'ordre dans tous les ports de guerre français d'armer tous les transports disponibles! On rappelle également nos navires de guerre détachés en Nouvelle-Calédonie ou dans les mers des Indes; ils devront rallier notre escadre dans les mers de Chine.

Il y a des négociants français dans les ports chinois qui sont ouverts au commerce européen. Il est donc nécessaire que nous ayons dans chacun de ces ports un navire de guerre pour protéger nos compatriotes et en cas de guerre pour les recevoir si besoin

Le gouvernement vient de prescrire une inspection sévère des fêtes foraines pour opérer l'élimination de tous les saltimbanques allemands qui pullulent en ce moment à Paris.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# LA BAGUE D'OPALE

PAR EDOUARD DIDIER.

Dépêchons, dit l'homme qui faisait d'inutiles Morts pour combattre l'ivresse. Sam m'attend sur Pont-levis; mais si un officier de ronde passait, ni et ce garçon, ajouta-t-il, en se désignant du geste, nous serions dans de vilains draps.

Wilkie venait d'accoster le yacht. L'homme estaya vainement de se lever. Wilkie le prit par la calature et le jeta sur le pont du navire.

- Qu'y a-t-il donc? demanda Charles qui accournt aussitôt.

Vite, descendez dans le canot avec dix homthes armés jusqu'aux dents, c'est tout autant qu'il nous en faut en ce moment pour neus emparer de

Sans demander un mot d'explication, Charles obéit, Quelques minutes s'étaient à peine écoulées que le canot, plein à couler bas, glissait doucement les eaux jusqu'aux pieds de Tower-Rock. Il laisail une nuit profonde et les hommes purent descendre sans avoir été aperçus. Charles et Wilkie charchaient à s'orienter, quand, à quelques pieds au-dessus de leurs têtes, ils s'entendirent hêler à

- Est-ce toi, Jack? demandait-on.

- Oui, répondait Wilkie sur le même ton, tout en sondant le terrain avec son inséparable parapluie.

- Dépêchons, vieux Jack; quoi qu'ils soient bien gris, si l'un des officiers descendait ...

La voix s'arrêta subitement, Charles, qui s'était élancé en avant, ayant serré le gosier d'où elle

- Báillonnez cet homme, sans lui faire de mal, si c'est possible, dit Charles en confiant son prisonnier à l'un des siens.

Et il s'élança à la suite de Wilkie, qui était déjà entré au pas de course dans l'intérieur de la tour.

- Je te laisse le rez-de-chaussée à toi et à la petite troupe, avait dit Wilkie à Charles. Quand tu auras fini, tu me retrouveras au premier, où sans doute j'aurai de la besogne.

Le baronnet traversa donc le corps-de-garde sans même regarder, ni à droite ni à gauche, ceux qui veillaient au salut commun avec force libations en l'honneur de Christmas, et il s'élança à travers l'escalier jusqu'à l'élage supérieur. Là, l'obscurité était profonde, quoique l'on vit comme une lame de feu une lumière glisser sous une porte.

Wilkie continua de monter à tâtons. Quelques marches plus haut, il sentit la Porte de fer grande ouverte et repliée contre la muraille. Wilkie se

hâta de la fermer et la verrouilla ensuite solidement. Mais cela ne s'était pas fait sans bruit. La porte avait crié sur ses gonds. Au même instant, des coups de seu qui retentissaient au rez-de-chaussée achevaient de donner l'elarme.

La porte de la salle où se tenait le mess des officiers s'ouvrit toute grande, et deux ou trois d'entre cux apparurent sur le seuil.

- Qui êtes-vous? demanda un capitaine sudiste à Wilkie qu'il apercut dans la cage de l'escalier éclairé en plein par la lumière venant de la salle à

- Sir Wilkie Robertson, baronnet. Je voyage en touriste, continua le baronnet avec le plus beau sang-froid du monde.

- Quelle est cette plaisanterie? Ouvrez cette porte que vous venez de fermer.

- Quant à cela, monsieur, impossible.

- Ouvrirez-vous?

Ces derniers mots étaient accompagnés d'un coup de sabre que le parapluie du baronnet put parer, pas assez tôt toutefois pour empêcher son bras d'en être égratigné.

- Monsieur, dit le baronnet, vous manquez de modération. Vous voyez cependant, ajouta-t-il en montrant son parapluie, que je ne suis pas un bel-

L'officier répondit à ce langage par un neuveau coup de sabre qui, cette fois, eût fendu la tête de

Wilkie si le parapluie vigilant n'était venu la pretéger avec une merveilleuse précision. Mais cette fois le parapluie, au lieu de se reposer pacifiquement aux côtés de son maître, comme un honoête parapluie qui n'a pas d'autre mission que de préserver des averses, le parapluie retomba sur la tête de l'adversaire de Wilkie, et cela avec une telle énergie, que l'homme s'affaissa comme une masse et alla rouler dans l'escalier quelques marches plus bas.

Leur camarade, qui guerroyait contre le baronnet, avait en partie masqué cette scène aux autres officiers. Ce ne fut que lorsque le champion du Sud fut hors de combat que les nouveaux venus purent apercevoir le colossal gentilhomme l'épée... non, le parapluie à la main. Ils s'avancèrent sur lui en dégaînant, mais le bon Wilkie comprit que, si éloquents que fussent ses discours, ce n'était plus la saison d'en faire: aussi entra-t-il résolûment dans la salle à manger et, barrant la porte, il se mit à faire avec son parapluie un terrible moulinet, qui eut pour premier effet de briser l'appareil d'éclairage et, par conséquent, de plonger la saile à manger dans la plus complète obscurité. Cette obscurité était très-favorable à Wilkie, toujours debout devant la porte, protégé qu'il était par la muraille de droite et celle de gauche. Les officiers, exaspérés par la chute de leur ami et par cette lutte d'un parapluie du Yorkshire contre de bonnes

#### Un manisceste, S. V. P.

Sous ce titre, nous lisons dans l'Action ;

« Il est des gens qui passent leur temps à s'agiter et a réclamer un manifeste de M. le comte de Paris.

» Nous l'avons dit, dès le premier jour, à quoi bon un manifeste? Un roi de France

n'est pas un prétendant.

» Un prétendant a besoin de faire connaître sa pensée, mais le représentant de la monarchie nationale n'a d'autre programme que l'ensemble des traditions sur lesquelles s'appuie son droit.

» Quant aux réformes, comment le Roi pourrait-il valablement, honnêtement, exprimer ses idées personnelles, alors qu'il ne pourra accomplir ces réformes qu'avec le concours de la représentation nationale?

» Il est bon, une fois pour toutes, de voir ce qu'il y a au fond de ces réclamations, d'autant plus pressantes qu'elles sont moins nombreuses.

» Ceux qui demandent un manifeste n'ont pas une idée bien arrêtée sur ce que ce manifeste devrait contenir.

» Nous croyons qu'on les embarrasserait beaucoup si on leur disait: « Voyons, le Prince est résolu à publier le Manifeste de vos rêves. Seulement il désirerait connaître les déclarations que vous voulez qu'il y inscrive. »

» On en verrait de bien drôles, si chacun était appelé à donner son avis.

» En réalité, tous ces gens qui veulent faire parler le Prince, ne lui demandent pas autre chose que de donner raison à leurs petites idées personnelles.

» M. le comte de Paris, en se taisant, agit avec une extrême sagesse. Ce n'est pas en donnant un aliment aux polémiques des journaux, en donnant satisfactiou aux passions des uns, aux vieilles antipathies des autres, qu'il réussirait à constituer un parti fort et uni.

» Ceux de nos amis qui, avec de bonnes intentions sans doute, reprochent à M. le comte de Paris de ne point agir assez ostensiblement, ne se rendent pas compte du rôle

qu'ils jouent eux-mêmes.

» Que diraient-ils s'ils voyaient, devant un édifice en feu, un groupe d'hommes discutant avec animation les conditions de sa reconstruction, et se disputant sur la couleur des tentures et le choix du mobilier, au lieu d'apporter les secours nécessaires?

» Tel est cependant leur attitude, dans

les circonstances présentes.

» Ils demandent un manifeste, une action efficace et nécessaire; nous leur demandons, nous, de se taire et de prendre part eux-mêmes à cette action patriotique et nécessaire, au lieu de dépenser leurs forces dans une agitation irréfléchie et vaine. »

Le prince de Galles doit visiter l'Algérie dans le courant de cet hiver.

L'héritier présomptif du trône d'Angleterre ira d'abord à Nice, puis partira pour Alger à bord de son yacht.

épées, lutte dans laquelle le beau rôle n'était pas

pour eux, les officiers s'avançaient sur le baronnet

sans savoir au juste où ils étaient et recevaient des

Le terrible moulinet continuait toujours, brisant

les sabres et quelquefois les têtes aussi. Par ins-

tants, le bruit mat d'un corps tombant sur le car-

reau apprenait au baronnet qu'il avait un ennemi

de moins à combattre. Cependant, tout vigoureux

qu'il fût, le bras du digne gentilhomme commen-

çait à se fatiguer, quand il entendit la voix de

- Courage, ami Wilkie, nous voici mes hommes

Un instant après, la salle était inondée de lu-

- Bas les armes! messieurs, el rendez-vous;

Mais personne n'avait à se rendre; tous les offi-

Et voilà comment, grâce au parapluie de sir

Wilkie Robertson, baronnet, le capitaine Charles

ciers, plus ou moins éclopés, gisaient de çà, de là, .

mière, et Charles apparaissait en s'écriant :

sur le carreau; Wilkie seul était debout.

Lecomte put s'emparer de Tower-Rock.

coups sans pouvoir en porter.

Charles qui lui criait d'en bas :

je suis maître de la place!

et moi, courage!

M<sup>me</sup> la comtesse de Chambord a quitté Gratz, jeudi dernier, pour se rendre à Goritz, où elle a frouvé en arrivant un grand nombre de couronnes envoyées de France et d'Alsace-Lorraine pour la tombe d'Henri V.

Samedi, Madame s'est rendue sur les hauteurs de Castagnovizza, au couvent des Franciscains qui abrite la dépouille mortelle

Le cholèra en Chine. - Le cholèra ravage une partie de la Chine. La terrible maladie fait de nombreuses victimes à Moukdhen, ville populeuse du nord de la Chine, à Pékin, à Swatow et à Foo-Chow.

A Shanghaï, la mortalité a été de douze à quinze mille habitants en deux mois. Grâce à la surveillance sévère qui est exercée dans les concessions françaixes et étrangères de Shanghai, la situation sanitaire y est excellente.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 novembre. On est assez indécis, il semble, sur ce que l'on va faire, après un début inférieur à la clôture d'hier, on recule pour remonter encore en dernier lieu.

Le 3 0/0 varie de 77.92 à 77.85, puis s'avance à 77.97; l'amortissable est à 79.15; le 4 1/2 0/0 1883 débute à 107.10 et 107.12 pour reculer à 107.05, puis reprend à 107.15.

Le Crédit Foncier est très-demandé entre 1,225 et 1,230. La souscription aux Obligations Foncières du 26 courant s'annence dans les meilleures conditions, tout porte à croire qu'elles suivront l'exemple de leurs devancières, les obligations émi-

ses en janvier, qui font 20 fr. de prime. La Banque de Paris s'avance à 815, sous l'influence des rachats du découvert.

De même, la Banque Ottomane progresse à 667.81. L'Extérieure Espagnole est à 56 1/4. Nous recommandons de nouveau la plus grande

réserve en matière de fonds espagnols. Signalous la fermaté des chemins français qui sont en sensible progrès même, sur les cours d'hier: 1,297.50 le Lyon, — 1,765 le Nord, — 1,280 l'Orléans, — 1,125 le Midi.

Le Suez recule de 2,180 à 2,140 pour clôturer à 3,160. La journée d'hier a produit 160,000 fr.
L'Italien 5 0/0 s'avance à 90.80. L'Unifiée d'E-

On monte, comme on voit, dans une mesure re-lativement assez importante; mais nous nous de-mandons si dès demain le feu de joie ne sera pas éteint. Ceux qui s'y seraient laissé prendre, pourraient bien en avoir regret.

### Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a donné l'ordre aux commandants de corps d'armée de lui envoyer, pour le 15 décembre, un état des officiers supérieurs de l'armée territoriale qui ne sont pas valides. Rien que pour l'infanterie, on prévoit que d'ici au 1er février 30 lieutenants-colonels et 470 chefs de bataillon devront être mis à la suite.

De nouveaux états de proposition pour le grade de capitaine vont être établis : 600 lieutenants territoriaux seront appelés à remplacer au printemps des capitaines en retraite que leur âge permettrait, en cas de

guerre, d'employer seulement dans les dépôts et qui commandent aujourd'hui des compagnies actives.

Le général de brigade Masson est admis dons la réserve de l'état-major général.

Le général de brigade Boussenard est nommé commandant de la subdivision de Tunis.

Le général Riu est nommé commandant de Sousse.

Le ministre de la guerre a achevé la rédaction du nouveau règlement de service en

Ce règlement sera publié d'ici peu de

On affirme que c'est le général Négrier qui va être appelé au commandement de la brigade que l'on organise en ce moment au ministère de la guerre pour le Tonkin.

Le ministre de la guerre d'Allemagne, dans sa tournée en Alsace et en Lorraine, à prescrit des mesures militaires extraordinaires. Les garnisons sont renforcées et des convois de guerre arrivent constamment là Strasbourg et à Metz.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LA STATUE D'ALEXANDRE DUMAS A PARIS EN 4883.

Le château de la Coutancière à Brain-sur-Allonnes en 1699.

L'érection de la statue d'Alexandre Dumas, qui vient d'avoir lieu dans la capitale, a réveillé des souvenirs dont plus d'un lecteur de ses œuvres recherche, en vain, la trace; les touristes, surtout, parcourant le Haut-Anjou, se demandent ce qu'est devenu le château de la Coutancière.

Ce fleuron de la couronne monumentale du pays saumurois a disparu dans le premier quart du dix-neuvième siècle ; le marteau de la démolition s'est abattu sur les murailles de cette demeure privilégiée des comtes de Montsoreau au XV siècle (1).

Par la disparition de cet antique castel, l'histoire et l'archéologie sont privées, l'une et l'autre, d'un miroir reslétant les annales d'un passé auquel l'auteur des Trois Mousquetaires, du Vicomte de Bragelonne, de Monte-Christo, etc., a emprunté l'un de ses romans les plus populaires: La Dame de Montsoreau !

Cette œuvre sémi-historique et émouvante attirerait, aujourd'hui, sur le vieux manoir seigneurial plus d'un curieux, et le bourg de Brain, si animé, une fois seule-

(1) Dictionnaire historique de l'Anjou, par M. Port.

la nuit s'embosser devant Tower-Rock. Les cinquante hommes que Charles avait emmenés de Saint-Louis avaient été débarqués, et quand la petite troupe eut été mise sous les armes, afin de pénétrer dans les étages supérieurs, on ouvrit la porte de fer si opportunément fermée par le ba-

Les soldats de la garnison avaient fêté Christmas avec encore plus de ferveur que leurs officiers; ils dormaient donc encore de ce sommeil profond qui accompagne l'ivresse de la bière quand on les réveilla pour leur apprendre qu'ils étaient prisonniers de guerre.

Au reste, leur détention ne fut pas de longue durée.

Après en avoir délibéré, Charles et Wilkie pensèrent que ces hommes ne pourraient être qu'une gêne et peut-être un danger pour les nouveaux défenseurs de la forteresse. On les débarqua donc sur la rive droite du fleuve, et sir Wilkie, touché de la détresse de ces malheureux soldats, dont les uns se lamentaient pendant que les autres poussaient des cris de foreur, fit distribuer à chacun d'eux une somme de dix dollars, afin qu'ils pussent au moins se ra-

Jamais proclamation du président Abraham Lincoln ne produisit un effet d'apaisement aussi rapide. Ces vaincus se répandirent dans la campagne, plus heureux cent fois de leur défaite qu'ils ne l'eussent été d'une victoire.

Restaient les blessés et les officiers, qui furent ensuite transportés à bord du Fly. Charles voulait les envoyer à Saint-Louis, sous la surveillance d'un simple sergent muni du rapport qu'il adressait au major. Mais Wilkie s'opposait très-vivement à cette façon de procéder, réclamant avec instances qu'il lui fût permis, à lui sir Wilkie Robertson, d'aller feire de vive voix son rapport au général en chef et non à un simple major.

- Tres-volontiers, lui répondit Charles. Votre résolution ne saurait que m'être agréable, puisqu'elle me prouve que vous avez l'intention de prendre désormais une part active aux opérations militaires.

- Non pas aux opérations militaires, cher ami, mais aux négociations qui peuveut en être la suite ou la conséquence.

En disant ces mots, le regard du baronnet s'arrêta involontairement sur les pauvres officiers qui gisaient éclopés sur le pont du yacht; il ajouta en

- Il est vrai que ceux-ci pourraient jusqu'à un certain point témoigner du contraire ; mais, après tout, la faute en est à leur obstination... et à mon parapluie.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

ment chaque année, par le retour de sa foire du 43 septembre, verrait journellement les voyageurs visiter la Coutancière et parcourir la route qui le traverse pour se rendre à la Fontaine legendaire de Saint-Maurille.

Une statue du grand évêque décore maintenant les abords de cette fontaine demenrée précieuse dans la contrée, parce que son eau est renommée comme propre à la guérison de certaines affections corporelles; la tradition lui conserve cette vertu: elle montre l'empreinte d'un pied du patron de la paroisse sur les dalles qui encadrent la fontaine.

Ce ne sont pas l'histoire et l'archéologie seulement qui regrettent la Coutancière. l'art aussi partage ces regrets.

Ce château était une sorte de mosaique architecturale; il présentait aux regards trois types d'architecture, correspondant à trois grands règnes, à savoir : la Réodalité, l'avenement d'Henri IV, le règne de Louis XIII, c'est-à-dire les XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles.

Commencée en 1806, la destruction de cette mossique monumentale n'était pas complète en 1814.

M. Bodin publiant, à cette date, ses Recherches sur Saumur et son arrondissement, écrivait ces ligues, t. II, ch. XII:

« Aujourd'hui les fossés sont en partis » comblés, la galerie et la chapelle démo-» lies; cependant, tel qu'il est, il annonce

» encore l'ancienne habitation d'un puis-» sant seigneur. Il fut le théâtre des der-» niers exploits de Bussy d'Amboise, gou-

» verneur ou plutôt tyran de l'Anjou. » De ce récit il résulte que la ruine de la Coutancière commença par les bâtiments les moins anciens; elle fut consommée, en effet

en 1826, par la démolition du château léodal, modèle de l'architecture militaire au XIVe siècle. Nous ne faisons pas grief au propriétaire de cette raine, elle était dictée par des inté-

rêts privés; du reste, le goût n'était pas né pour la conservation des monuments anciens: c'est Victor Hugo qui l'a développé et popularisé par son œuvre de Notre-Dame de Ш

Nous allons relever dans son ensemble l'antique manoir, en suivant les données qui ressortent d'un plan en lavis dressé en 1699; nous avons étudié ce plan en 1868 à la Bibliothèque nationale de Paris, collection Gaignières (2), pour la rédaction d'un rapport sur l'origine de la justice de pair de Brain, 1791, devenue celle du canton de Saumur nord-est, 1802. Le résultat de celle étude a été reproduit dens l'Echo Saumurois des 40 septembre, 43 octobre 1868, in avril 4869 (3).

La partie féodale du château de la Coutancière était assise de l'est à l'ouest dans sa longueur; elle faisait face à la grande avenue aboutissant, à cette heure, à la mairie de Brain, au point de sa rencontre avec la route de la Loire à Vernoil qui traverse ca Doure

Cette construction militaire était précédée d'une grosse tour à plate-forme entourée de créneaux; les angles étaient flanqués de petites tours carrées : cette forteresse élait destinée à l'habitation du seigneur en même temps qu'à la défense de son domaine. Quand la féodalité fut domptée par Louis

XI et Richelieu, quand les mœurs de la noblesse se portèrent vers la vie de famille avec des rapports de sociabilité entre voisins, les seigneurs accommodèrent leurs résidences à leurs nouveaux besoins. Le goût italien importé par les Médicis tendait du reste à modifier l'architecture, améliorer la disposition des manoirs.

Sous Henri IV, l'ornementation fut encore négligée dans les constructions nobiliaires; le souvenir des luttes de la Ligue) maintenait un caractère simple, sévère, indiquant la nécessité de se garder des allaques du dehors.

Dans ce but, la cour précédant le château féodal, déjà défendue par de larges fossés, cours d'eau, fut renfermée au delà de ces fossés par un corps de logis, flanqué de

(1) C'est un don de M. B. Dumény, propriétaire à Brain, en 1879; elle a été érigée et bénite le 13 septembre, fête patronale, en présence de la population du bourg et des environs.

patronaie, en presence de la population du environs.

(2) Voir les eaux-fortes de M. Vidal pour l'illustration du Dictionnaire de M. Port.

(3) Nous avons gardé mémoire des détails techniques que nous a donnés M. Joly-Letterme, architecte des mons ments historiques en 1868.

XII

SIR WILKIE ROBERTSON NE SE MONTRE PAS HOMME PRATIQUE.

Le petit yacht à vapeur le Fly était venu pendant

deux tourelles couvertes d'une toiture en cône, à côté de la tour occidentale; un pont-levis donnait accès dans la cour du château.

Arrivé le règne de Louis XIII, la grosse tour militaire fut surmontée d'un dôme couronné d'une lanterne en forme de colombier. Puis s'éleva, en retour d'équerre, la grande galerie, faisant suite à la chapelle, couverte d'une haute toiture que l'architecte Mansard modifiera un jour, pour les constructions de Louis XIV, en y pratiquant des appartements connus, à cause de lui, sous le nom de mansardes.

Enfin, à la même époque, le châtelain fit bâtir un second logis, en avant et en retrait sur le pont-levis; ce logis avec ses dépendances, clos de murs, fut destiné à l'intendant du domaine, désigné jusqu'en 4789, dans de vieilles archives, par le titre de séné-

Dans le plan en lavis de 1699, on remarque les pierres taillées avec chanfrein faisant saillie dans les arêtiers, dans les encadrements des portes et fenêtres de ce logis: c'est un cachet particulier aux constructions du temps de Louis XIII.

De l'antique Coutancière, il n'existe plus rien sur le sol; et les transformations projetées par son propriétaire (1), quelle qu'elles soient, ne rappelleront jamais la dernière demeure des comtes de Montoreau de 1699.

PAUL RATOUIS.

M. l'intendant Segonne et M. le sousinlendant Autier sont arrivés hier soir à Saumur.

Ils ont passé la matinée d'aujourd'hui à l'École de cavalerie pour l'inspection des divers services.

Ils sont descendus à l'hôtel Budan.

#### ANGERS.

Il y a quelques jours à peine, les journaux d'Angers annonçaient la nomination de M. le chef d'escadron Blavier au grade de lieutenant-colonel de l'arme de l'artillerie. — Hier, nous apprenions la mort de ce brave et vaillant officier supérieur, qui a succombé, à Angers, au terrible mal qui l'avait frappé, en chemin de fer, il y a quelques semaines.

M. le lieutenant-colonel Blavier était frère de M. Blavier, ancien maire d'Angers.

La cérémonie funèbre a eu lieu, hier malin, en l'église Saint-Joseph, au milieu d'une affluence considérable. Le service d'ordre était fait par le régiment des pontonniers.

Nous avons appris également la mort de M. Clément, ancien directeur de l'Euregistrement et des Domaines, âgé de 78 ans.

Les obsèques ont eu lieu hier matin à Saint-Joseph.

Le barreau d'Angers vient de manifester

(1) M. Glgault de Marconnay, descendant de son aïcul da même nom, acquéreur du domaine de la Coutancière au Marc de Tourzel en 1806. (Dictionnaire historique de l'Anjou, par M. Port.)

une fois de plus en quelle estime il tenait les magistrats frappés par M. Martin-Feuil-lée. Deux membres de la Cour, M. Bigot, ancien président de chambre, et M. Planchenault, conseiller, se sont fait inscrire au tableau. Appelés à renouveler le conseil de leur ordre, MM. les avocats ont tenu à y faire entrer immédiatement M. Bigot, qui seul était éligible, et qui en avait d'ailleurs fait partie avant de rentrer dans la magistrature en 1877.

#### LA FLÈCHE.

Le nouveau Conseil municipal de La Flèche était convoqué à samedi soir, pour l'élection de sa municipalité.

M. de Lamandé a été élu maire. MM. de Neufbourg et Dresch ont été nommés adjoints.

#### SABLÉ.

La Banque de France vient d'établir une succursale à Sablé. C'est avec un bien grand plaisir que les habitants de cetto ville ont accueilli cette décision.

#### CHATEAUGONTIER.

M. Alfred Barouille, notaire, vient d'être élu conseiller d'arrondissement à Château-gonlier par 2,773 voix. M. Barouille est un royaliste. Les républicains n'ont pas osé affronter la lutte.

#### ARRESTATION DE POIRIER.

Poirier, le fameux malfaiteur évadé de la prison du Mans, est arrêté l

A la suite de son évasion, il avait gagné la côte et était allé se réfugier à Jersey. On le disait journellement ici et le parquet

sans doute ne l'ignorait pas.

mentionner.

Malheureusement l'île de Jersey est, entre toutes, hospitalière aux malfaiteurs, et pour décider les autorités à en mettre un sous les verrous, il faut la croix et la bannière.

Néanmoins l'arrestation de Poirier a été obtenue et son extradition est peut-être décidée à l'heure actuelle.

On sait aujourd'hui dans quelles conditions Poirier est pervenu à sortir de prison.

Il avait acheté un gardien. Le bruit s'en était répandu le jour même de l'évasion; en l'absence de toute preuve convaincante, nous n'avons pas voulu le

Le gardien soupçonné n'avait pas tardé,

d'ailleurs, à solliciter un congé et à partir. Il était allé à Paris d'abord, puis à Jersey, et cet imprudent voyage avait définitivement dissipé les doutes qui pouvaient encore subsister.

A Jersey, paraît-il, il avait vu Poirier, et, lors du procès qui aura lieu prochainement, des témoins affirmeront que des querelles fréquentes avaient lieu entre l'ex-prisonnier et son ex-geôlier.

Le gardien avait reçu 3,000 fr. et trouvait que c'était insuffisant. Poirier affirmait que c'était beaucoup trop, et se refusait énergiquement à donner davantage.

Le fait est qu'il ne desserra pas les cordons de sa bourse, et que le gardien dut revenir en France.

Il fut arrêté presque aussitôt après son débarquement.

Dès que Poirier aura été extradé, les deux hommes passeront en jugement.

(Sarthe.)

Une célèbre chiromancienne de Paris, Mme NOVELLE, auteur du livre La science de la main, vient d'orriver à Saumur. On sait que les études de chiromancie de Mme Novelli jouissent d'une réputation européenne, justifiée par 30 ans de succès.

Consultations: Grand Hôtel de la Paix. — Se rend aussi à domicile.

Le cabinet de M. ANJUBAULT, 4, rue Beaurepaire, fermé depuis quelques jours, sera ouvert sans interruption à partir du lundi 25 courant.

### DÉGOUTÉ DE LA VIE.

a Vous êtes véritablement mon sauveur, vous m'avez renda la vie. Depuis très-longtemps je ressentais constamment de fortes douleurs d'eslomac, j'avais aussi de fréquents maux de tête, j'étais dégoûté de la vie. Un jour il me vint dans l'idée d'essayer de vos Pilules Suisses; je les pris d'abord, je l'avoue, sans beaucoup d'espoir, car j'avais tant drogué; mais je fus bientôt surpris de ressentir mes douleurs moins souvent, et finalement de ne plus les sentir du tout. Je continuerai néanmoins de prendre vos Pilules Suisses de temps en temps, afia d'être radicalement guéri. Je vous prie de vouloir bien donner à ma lettre une grande publicité, afin de propager le plus possible ces Pilules merveilleuses.

Ferrières, près Maubeuge (Nord).

A M. Hertzog, pharm., 28, r. de Grammont, Paris. — Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte. — Envoi franco par la poste.

#### CONSEILS ET RECETTES.

MASTIC POUR LES PLAIES DES ARBRES.

L'hiver est la saison la plus propice pour faire la toilette aux arbres de nos jardins: la sève est en plein repos; — il faut en profiter pour préparer, dans les meilleures conditions possibles, la venue des futurs bourgeons qui nous donneront, au printemps, leurs fleurs; durant l'été, leurs ombrages; à l'automne, leurs fruits savoureux.

Lorsque, dans un élagage, on coupe de grosses branches, près du tronc, les plaies faites laissent l'aubier exposé à l'air, de manière à en provoquer la prompte décomposition.

On remédie à cet inconvénient en recouvrant lesdites plaies avec un mastic, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement cicatrisées.

A cet effet, on mélange par parties égales de la poix noire et de la poix de Bourgogne; on applique la composition, suffisamment chaude pour qu'elle soit liquide, deux ou trois jours après l'élagage; les surfaces étant sèches, le mastic y prend mieux et y contracte une adhérence plus parfaite.

#### TRAITEMENT DES PLANTES MALADES.

Beaucoup d'entre nous se doutaient-ils que l'eau chaude était un excellent remède pour ramener à la vie les plantes malades? M. Willermoz, qui vient d'expérimenter ce procédé, a pu restaurer complètement des plantes en pots atteintes de maladie; cet état morbide proviendrait de substances acides répandues sur le sol, qui, absorbées par les racines, agiraient comme un véritable poison; dans ce cas, les petites racines dépérissent et cessent de pousser; les rejetons les plus élevés et les plus jeunes revêtent une teinte jaune ou pourprée, indice certain d'un état maladif.

Le remède le plus usuel consiste à les transplanter dans un nouveau sol frais dans des pots soumis à un bon drainage, ce qui amène quelquefois d'excellents résultats; maintes fois aussi les plantes ne s'en relèvent pas. Usez sans crainte de l'eau chaude et vous les conserverez presque certainement. Arrosez-les abondamment d'eau, chauffée à la température de 145 degrés, sans cependant les noyer, après avoir préalablement remué la terre sans toucher aux racines. L'eau, d'abord claire, se teintera sensiblement de brun et donnera une réaction acide. Continuez quelque temps cette immersion à l'eau chaude, et les plantes prendront de nouvelles racines, rapidement suivies d'une vigoureuse et saine croissance.

(In Scientific Américan.) J. DE P. S.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> Lerida-Geofroy.

Editeur: Victor Palme, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

LES SOUSCRIPTIONS
Aux 600,000 OBLIGATIONS du
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

sont reçues dès à présent à la

SUCCURSALE DE MAINE-ET-LOIRE, 56, rue de Bordeaux, Saumur.

MAION médecins spéciaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie Gablin. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# LE BIJOU DES FIANÇAILLES

- Votre mari est donc mort de mort violente, chère madame?
- Vous l'ignoriez ?
- Absolument.
- Comment! chez M=\* Dufresnay, où nous nous sommes rencontrés, on ne vous a pas appris que mon mari a été la victime d'un horrible assassinat?
- En voici la première nouvelle. Il y a longtemps de cela, madame?
- Cinq ans.
- Vons m'effrayez, dit Grimaud interloqué, je m'étais toujours figuré ce digne M. Bazin s'étei-gnant tranquillement dans son lit. Avait-il quelques sunemis? S'est-il montré imprudent? Je pense que l'assassin a subi le châtiment qu'il méritait.
- Jamais, monsieur, répondit M<sup>me</sup> Bazin de plus en plus livide et les traits contractés, et je suis même résolue, je ne vous le dissimule pas, à rester veuve tant que le misérable n'aura pas payé sa delle à la justice.
- Diable! dit Grimaud, qui ne dissimula pas un vil sentiment de contrariété, voici une détermina-

- tion qui va singulièrement retarder l'époque de notre mariage.
- Peut-être, monsieur; mais, en tous cas, cela dépend de vous.
- De moi!... Me prendriez-vous par hasard pour un agent de police?
- Vous pouvez le devenir, ou tout au moins l'être dans la circonstance et m'aider dans mes recherches.
- Il est bien tard, madame, pour m'engager dans ces sortes d'expéditions, dit l'honnête propriétaire l'air assez content; puis, enfin, voyons, de bonne foi, M. Bazin est mort, c'est un grand malheur auquel je ne demande pas mieux que de compatir; mais il y a cinq ans de cela, et vous avez eu le temps de renouveler plusieurs fois votre deuil; tenez, ce matin, nous paraissions l'avoir tout à fait oublié, ce bon M. Bazin.
- Ce matin, j'avais tort, et je me suis déjà demandée ce que veus aviez dû penser de nous.
- -- Parle pour toi, dit M. Picard; moi, je ne regrette pas d'avoir ri un peu, et je vous avouerai entre nous, monsieur Grimaud, que mon gendre ne valait pas la peine que je le pleurasse si longtemps.
- Ma mère! dit la veuve avec indignation.
- M'aurait-il pleuré cinq ans, moi, sa bellemère?
- Oh! non, s'écria Grimaud, qui se mordit aus-

- sitot les lèvres.
- Monsieur, mon mari était le plus honnête homme que j'aie jamais connu,et, me remarierais-je une seconde fois, que je n'oublierai jamais ses mérites.
- Comment donc! mais nous les célébrerons ensemble, dit Grimaud essayant de rire un peu, et faisant de vains efforts pour ramener la gaieté sur le visage de la jeune veuve, de plus en plus froide et contrainte.
- Monsieur, dit-elle, cessons toute plaisanterie, je vous prie, et dites-nous l'heure exacte, car, ma mère et moi, nous tenons à ne pas rentrer au milieu de la nuit.
  - Le pays est très-sûr.
  - Pour ceux qui comme vous sont armés.
- Seriez-vous peureuse?
- Oui, monsieur, je le suis, et j'ai le droit de l'être, car mon mari est mort pour s'être attardé. Il n'y avait point d'homme plus régulier dans sa vie; un soir, il s'était laissé entraîner par quelques amis; le souper s'est prolongé dans la nuit; il est revenu seul à trois heures du matin, et, le lendemain, on l'a trouvé assassiné sur le quai Jemmapes, près du canal Saint-Martin.
  - Quai Jemmapes? s'écria Grimaud.
- Vous connaissez ce quartier? dit vivement la veuve.
- C'était le mien avant que j'habitasse ici.

- Il y a combien de temps?
- Mais je l'ai quitté tout à fait il y a cinq ans environ.
- C'est assez singulier, fit-elle en tressaillant;
   mais dites-nous l'heure, je vous prie, monsieur.
   Grimaud tira tranquillement sa montre de son
- Neuf heures moins vingt, fit-il.
- C'est l'heure de partir, dit Mme Picard.
- Si c'est l'heure, je le crois bien, s'écria la veuve, se levant vivement, et ayant retenu un cri prêt à lui échapper à la vue de la montre que Grimaud avait tout doucement glissée dans son gilet; monsienr, nous allons, grâce à vous, manquer le train.
- N'ayez aucune crainte; j'entends d'ailleurs la voiture que j'ai commandée, et je vais vous demander la permission de vous accompagner.
- C'est absolument inu!ile, dit M™ Bazin froidement, nous serions désolées de vous causer ce dérangement.
- Puis, permettez que j'appelle Joséphine; enfin, nous avons encore quelque chose à nous dire; nous n'avons pas beaucoup causé, ce soir... notre mariage...

(A suivre.)

EUGÈNE MORET.

#### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 NOVEMBRE 1885. Valeurs au comptant. Cloture précie Valeurs au comptant. Cloture Dernier cours. Valeurs au comptant. Cloture Valeurs au comptant Clotur précte Gaz parisien . . . 77 90 p 10 105 70 p 107 p 505 p 1 5098 75 510 77 65 79 16 105 50 106 85 510 OBLIGATIONS. n 1295 Paris-Lyon-Méditerranée. . 1112 50 1115 Ville de Paris, oblig. 1855-1860 505 503 1770 Ville de Paris, obiig. 1855-1860 | 565 | 1865, 4 °/... | 513 | 513 | 514 | 515 | 514 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 | 515 Nord 513 Orléans. . . . . . . . . . . 1 1280 505 1270 Orléans . . . . . . . . . . . . 400 390 Banque de France. . . . 5395 1 5398 Société Générale . . . 490 905 8 492 50 8 920 b 50 535 » Comptoir d'escompte. 501 Crédit Lyonnais . . . . . . . . . . . . . . . Crédit Foncier, act. 500 fr. . 1225 14 337 1220 Crédit de France . Obligat. foncières 1879 3 %. . . 433 Crédit mobilier .

| Ligne d'Orléans (Service d'Été)  | Ligne de l'Etat (Service d'Ilive   | er modifié depuis le 1" octobre 1883)                                    |
|--|--|--|
| DEDINES BY NAMED WING LUCEDS   | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY  | MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR  |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.   3 heures 8 minutes du matin, express-poste.   6 - 45 - matin (s'arrête à la Possonnière)   8 - 56 - matin, emnibus-mixte.   1 - 25 - soir,   3 - 32 - express.   7 - 15 - emnibus.                  | Mixte   Mixte   Mixte   Mixte   Soir.   Soir | Mixte matin.   Mixte matin.   Mixte matin.   Soir.   Soir.   Soir.       |
| 10 — 36 — (s'arrête à Angers)  DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.   | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR  | MONTREUIL-BELLAY - POITIERS POITIERS - MONTREUIL-BELLAY venant d'Angers. |
| 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte.  8 — 21 — — omnibus.  9 — 37 — — express.  12 — 48 — soir, omnibus-mixte.  4 — 44 — — — — express-poste.  Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56. | Saumur   | $ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$                   |

Études de Mº BEAUREPAIRE, àvoué-licenciéà Saumur, rue Cendrière, nº 42, et de Me TAHET, notaire à Vihiers.

# VENTE

Sur conversion de saisie immobilière, D'UNE

ET DÉPENDANCES

A la Raimbaudière,

#### Et de divers morceaux De TERRE et PRE

Le tout situé commune de Saint-Paul-du-Bois.

L'ADJUDICATION aura lieu à la Mairie de Saint-Paul-du Bois, par le ministère de Me TAHET, notaire à Vihiers, commis à cet effet, le dimanche seize décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, heure de midi.

On fait savoir: Qu'à la requête de M. François Choloux, propriétaire, demeurant à la Pommeraie, commune de Saint-Hilaire-du-Bois,

Ayant pour avoué constitué Mo avoué près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cen-

drière, nº 12, Et en vertu d'un jugement rendu sur requête, par le Tribunal civil de Saumur, le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré et men-tionné aux hypothèques, ledit juge-ment prononçant la conversion en vente aux enchères de la saisie immobilière pratiquée à la requête de M. Choloux, sus-nommé, sur M<sup>me</sup> Joséphine Vitré, veuve en premières noces du sieur Henri Besnard, épouse en deuxièmes noces du sieur Jean Potêt, cultivateur, et celui-ci pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble à la Raimbaudière, commune de Saint-Paul-du-Bois, la dame Pelêt, tent en son nom personnel que comme tutrice de ses enfants mineurs Pierre, Joséphine, Louis, Célestine, Marie, Aimée et Louise Bes-nard, ladite saisie faite par procèsverbal de Amant, huissier à Vihiers, du quatorze juin mil huit cent quatrevingt-trois, enregistré et visé confor-mément à la loi, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-trois, volume 34, numéro 30;

Il sera, le dimanche seize décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, heure de midi, à la Mairie de Saint Paul-du Bois, par le ministère de Me TAHET, notaire à Vihiers, procédé à la vente aux enchères publiques des immeu-bles ci-après désignés.

#### DÉSIGNATION.

Commune de Saint-Paul-du-Bois.

1er Lor.

Une maison, composée d'une chambre basse à feu, grenier au-dessus, toit à volailles, sol et cour, le tout compris au cadastre, numéro 22 de la section D, polygone 9, pour une contenance de deux ares qualre-vingtdlx centiares, joint au levant Besnard dit Pasteur, au couchant veuve Roux, au nord Besnard;

Sur la mise à prix de six cents francs, ci.....

Un jardin, compris au cadas-tre, numéro 61 de la section D. polygone 9, pour une contenance de cinq ares quatre-vingts centiares, joignant au levant Besnard dit Pasteur, au couchant Cathelineau, au nord une

Sur la mise à prix de cent francs, ci......

3º Lot.

Le Champ-de-la-Haudière, terre, compris au cadastre, numéro 20, section D, polygone 14, contenant un hectare cinquante - sept ares cinquante centiares, joignant au levant et au midi Touret, au couchant Besnard, au nord Fardeau;

Sur la mise à prix de quinze cents francs, ci ..... 1.500 4º Lor.

Le Pré-de-la Haudière, pré, compris au cadastre, numéro 19, section D, polygone 14, contenant quarante-trois ares cinquante centieres, joignant au nord Besnard, au levent Besnard, au midi Fardeau, au couchant Mae la comtesse de Maupassant:

Sur la mise à prix de mille francs, ci ...... 1.900

Les Brandes, terre, compriso au cadastre, numéro 24, section D, polygone 19, pour une contenance de soixante-treize ares, joignant au nord Fardeau, au levant un chemin, au midi Fardeau, au couchant M= la comtesse de Maupas-

Sur la mise à prix de cinq cents francs, ci.....

Total des mises à prix, trois mille sept cents francs, ci .... 3.700

S'adresser, pour tous renseigne-4. A Me BEAUREPAIRE, avoué

poursuivant; 2º A Mº TAHET, notaire à Vihiers, dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné. Saumur, le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

#### BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, folio , verso , case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: L. PALUSTRE.

Tribunal de commerce de Saumur.

#### FAILLITE A. LAN ET Cie.

Les créanciers de la faillite de A. Lan et Cio, banquiers à Saumur, sont invités, conformément à l'article 137 du Code de commerce, à se présenter le vendredi 30 novembre 1883, à une heure du soir, en la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite et donner leur avis sur l'excusabilité ou la non-excusabilité des faillis.

Le syndic : L. BONNEAU.

### A VENDRE

D'OCCASION ,

### UNE PRTITE MACHINE A VAPEUR De 1 à 2 chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

très - bonne et forte JUMENT NORMANDE, baie, 5 ans, propre à toute espèce de

S'adresser chez MM. BRUNET et PINET, à Saumur.

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson.

#### A VENDRE UN JOLI PLAN

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUE-CHEvrier, propriétaire à Gaure, com-mune de Varennes. (727)

## A LOUER MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17. S'y adresser. (630) Gilycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilelle.)

# A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.

bud Lou

bati A

B0 8

men buti

≥n1



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettole, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

DÉPÔTS: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiénlques.

## PIANOS ET INSTRUMENTS

# L. FISCHER ET FILS

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments, - Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS:

4 Accords par an..... 9 fr. 6 Accords par an..... 12 >

Abonnements à la lecture musicale.

# GRANDS MAGASINS

Rue et Place du Marché-Noir.

# ALLORY

SAUMUR.

#### A LOUER PRÉSENTEMENT

# BEAUX APPARTEMENTS

S'adresser rue Nationale, 13.

M. ROY, AIMÉ, à Oyron, par Thouars, demande une place de cocher ou valet de chambre; et pour sa femme un emploi de femme de chambre.

La MAISON GUSTAVE GIRARD, de Saumur, demande une demoiselle pour la vente de blanc et de lingerie. (729)

Saumur, imprimerie P. GODET.

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.



Eau de Toilette incompara

Les hygienistes de note Les hygienstes de répoque en quarrel à se service de pour ent du 608 Y 508 Cette incomparatie fait de Toilette sans Acido ni Vinaigre, est resultant de pour les dinterents usages de l'Hyriène, de la Toilette et de la Sané. (S'emploie journellement SE VEND PARTOUT DÉPOT CENTRAL: 53, Boulevard Sébastopol, I PA PIS

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certise par l'imprimeur soussigné.